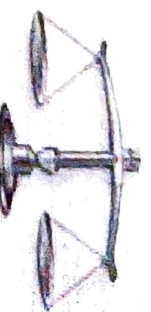




REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE CONCILIATION ET CONTENTIEUSE DU 10 JUIN 2025

Président : Maman Mamoudou Kolo Boukar
Juges Consulaires : 1. Ibba Ahmed

2. Seybou Soumaïla

Greffière : Abdou Nafissatou

N° RG DEMANDEUR(S) DEFENDEUR(S)

CONCILIATION

RÉSULTATS

AFFAIRES

01 232/25 Etablissement Daouda Adamou Harouna

Désigne la juge Maimouna Koulongou pour la tentative de conciliation

02 219/25 Mahamane Rabion

Centre Hospitalier
Régional CHR
Poudrière Niamey

Radie la procédure du rôle pour défaut de comparution du demandeur

03 222/25 Mr Abdoul Aziz

Aboubacar
Elh Ismael Namarké

Radie la procédure du rôle pour défaut de comparution du demandeur

04 221/25 Agence Eddempha

Societe Moov Africa
Niger SA

Désigne Mme Maimouna Koulongou juge conciliateur pour procéder à la tentative de conciliation

05 147/25 Société Hangzhou

Tianlong Steel Cyling
Niger
Société Gani Gaz Niger

- Constate l'échec de la tentative de conciliation
- Renvoie le dossier au juge Illa Moumouni pour procéder à la mise en état.





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



06	213/25	Me Issoufou Mamane	Banque Agricole du Niger	Renvois au 18/06/2025 pour les parties en transaction
07	234/25	Mr Abdoul Aziz Mahamane	Oumarou Seybou	Désigne le juge Maman Mamoudou Kolo pour procéder à la tentative de conciliation
CONTENTIEUX (AFFAIRES DU JOUR)				
01	95/25	Société Turquoise SARLU	Société ERSE SARLU	Délibéré au 24/06/2025
02	151/25	Société Imouhar Global Commodites SARL	Elh Seydou Maiga Alhousseini	Renvois au 17/06/2025 pour communication de la date d'audience au défendeur
03	94/25	Mr Aghali Najim	Mahamadou Salifou Lawali	Délibéré au 24/06/2025
04	608/25	Société Haroun Printing	Sieur Doula Amadou Daouda	Délibéré au 24/06/2025
05	181/25	Société Mercure	Ad feu Idrissa Ali Kano	Renvois au 24/06/2025 pour conclusion de la société Mercure
06	167/25	Mariama Iro	Saddi Ibrahima	Délibéré au 17/06/2025
07	76/25	BIA Niger SA	SPEHG Etat du Niger	Renvois au 17/06/2025 pour les défendeurs
08	153/25	Société Imouhar Global Commodites SARL	Sodicom SARL	Délibéré au 24/06/2025





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



AFFAIRES EN DELIBÉRÉ

01	96/25	Niger Airlines S.A	Dame Ruffine Lima Quenum et trois (03) autres	Délibéré prorogé au 02/07/2025
02	429/24	Monsieur Sama Abou Derman	1) Mamane Sani Zabey 2) Moussa Mai Kaka	Le tribunal Statuant publiquement, en matière commerciale, par jugement avant dire droit, en premier ressort : - Recoit la demande de sursis à statuer formulée par Moussa Mai Kaka et Mamane Sani Zabey ; - Ordonne le sursis à statuer jusqu'à intervention de la décision du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey sur la procédure en cours pour faux et usage de faux en écriture privée contre Sama Abou Derman ; - Réserve les dépens. <u>Avis du droit d'appel : 08 jours à compter du prononcé de la décision par déclaration écrite ou verbale par dépôt d'acte auprès du greffier en chef du tribunal de céans.</u>
03	01/24	Société Marvane S.A	Société Nouvelle Imprimerie du Niger (NIN)	Délibéré prorogé au 18/06/2025
04	825/25	Société RID Services International SARL	Monsieur Ali Boubacar Ould Rhissa	Délibéré prorogé au 17/06/2025

Fait à Niamey le 10/06/2025
LE GREFFIER EN CHEF